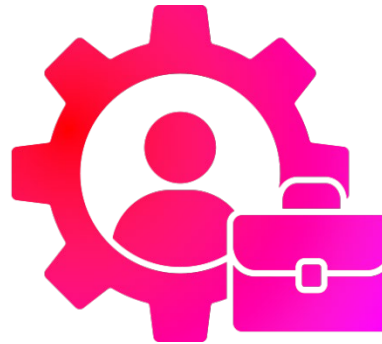

Le Portfolio Points Parcours



Conservation de vos pièces justificatives

La valorisation de votre parcours étudiant se fait sur la base des activités éligibles aux points parcours que vous réaliserez entre la FGSM2 (2^{ème} année) et la FASM3 (6^{ème} année).

L'attribution des points s'effectue en 6^{ème} année sur présentation de pièces justificatives afin d'attester de l'authenticité des activités déclarées.

Il est donc important que vous conserviez vos documents (fiches de salaires, diplômes, certifications, attestations ...) afin de pouvoir constituer votre dossier « Portefolio Points Parcours ».

Un espace de stockage sécurisé individuel : le portfolio

Pour répondre à ce besoin de sauvegarde de vos documents, nous vous proposons de vous constituer **un Portfolio Points Parcours** en utilisant la « **Box-NG étudiant** » de **Lyon1**.

Cet outil est un espace de stockage sécurisé en ligne, propre à chaque étudiant. La sauvegarde de votre espace est journalière et est synchronisée sur les serveurs gérés par Lyon1.

Comment accéder à votre portfolio ?

Pour y accéder il suffit de cliquer sur le lien « **Portfolio Points Parcours** » depuis la page des points Parcours ou le lien suivant : <http://box-ng-etu.univ-lyon1.fr>

Ensuite **connectez-vous avec votre compte étudiant comme à votre habitude**.

Gérez ensuite votre espace de stockage en créant vos dossiers et sous-dossiers et en ajoutant vos documents et fichiers à conserver.

Pour en savoir plus, consultez la documentation >>> [ici](#)